Département des Landes

MAIRIE DE TARTAS

Identifiant unique*: 040-214003139-20140303-2014_D3-AU
Envoyé en préfecture, le 07/03/2014 - 14:51
Reçu en préfecture, le 07/03/2014 - 15:00

République Française

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (TLPI)

DECISION

N° 2014 - 3

Bail château d'eau installations techniques de téléphonie mobile ORANGE

LE MAIRE DE TARTAS (Landes),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

VU la délibération en date du 28 mars 2008 par laquelle le conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

VU le Bail signé avec ORANGE le 19 avril 2002 pour l'installation sur le château d'eau de TARTAS des dispositifs techniques de téléphonie mobile

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser les conditions de ce bail

Vu le projet de bail proposé par Orange pour un montant de loyer annuel de 6 688 € en 2014, ce loyer étant ensuite augmenté de 2 % chaque année.

DÉCIDE

Article 1er : **de signer** le projet de bail proposé par la société anonyme ORANGE, pour un montant de loyer annuel de 6 688 € en 2014, ce loyer étant ensuite augmenté de 2 % chaque année.

Article 4 : La présente décision sera adressée à M. le Sous Préfet.

Fait à Tartas, le 3 mars 2014

Le Maire,

VILLE DE TARTAS * LANDES * 40400

J-F. BROQUÈRES

Hôtel de Ville - 40400 TARTAS - Tel. 05 58 73 41 06 - Télécopie 05 58 73 30 41